



CONSEIL MUNICIPAL : séance ordinaire du 19 janvier 2016
à 19 heures sous la Présidence de Mr le Maire.

Présents : Monsieur TRAINAUD Michel, *le Maire*, Monsieur TURQAT Philippe, Monsieur VIGNAUD Christian, *les Maires délégués*, Monsieur LAIDET Michel, Madame MANCIA Dominique, Monsieur MAROT Michel, Madame LANFRANCHI Nicole, Monsieur VIDAL Jean-Pierre, Madame COUILLAUD Véronique, Monsieur AUBOUIN Jean, Madame VANDESTICK Laurence, Monsieur ROYOUX Clarisse, *les Adjoints*, Monsieur BONNEAU François, Monsieur MARCHESSON Philippe, Monsieur MASSE Éric, Monsieur AUDEBERT Éric, Monsieur SAVARIT Bertrand, Monsieur BOUTIN Jean-Luc, Madame ROY Françoise, Madame ROBERT-MORISSET Véronique, Madame MASSE Mélina, Madame DUMOUT Marie-France, Madame CHAILLOU Marie-Françoise, Madame HARMAND Emmanuelle, Monsieur FOURNIER Bernard, Monsieur BOYELDIEU Stéphane, Monsieur PATTE Hervé, Monsieur DROUET Stéphane, Monsieur MASSARD Jean-Claude, Monsieur FAURE Hervé, Monsieur AUDEBERT Jean-Christophe, Madame MICHAUD Line, Madame FAURE Annick, Monsieur BERTON Christian, Madame BARATHE Yolande *les conseillers*.

Excusés : Madame GRAFFEUILLE M-Noëlle, Madame BLIN Béatrice, Monsieur LACROIX Frédéric, Monsieur MONTHUBERT Billy, Madame VALLEE Armelle.

Nomination du secrétaire de séance : Mélina MASSE.

Approbation du compte rendu de la dernière séance du 8 janvier 2016.

1- Indemnité du Maire et des adjoints :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de maintenir les indemnités des maires et des adjoints des communes historiques.

2- Désignation des titulaires et suppléants des Syndicats et organismes divers :

Voir tableau en annexe.

3- Désignation des membres des commissions communales :

Voir tableau en annexe.

4- Désignation des membres titulaires et suppléants du CCAS :

Voir tableau en annexe.

5- Annulation de la délibération du 23 novembre 2015 (droit de préemption) :

A la demande du Sous-préfet de Cognac, le Conseil municipal, à l'unanimité, à décider de retirer la délibération du 23 novembre dernier.

6- Détermination de la valeur vénale par les domaines des parcelles AI 71 et 269 :

Le service des domaines a estimé l'ensemble immobilier à 62000 € les 1 591 m² (47000 € la partie habitation (105 m²) et 15 000 € la partie atelier (144 m²).

7- Convention d'aménagement paysagers du giratoire avec le Conseil Départemental :

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention d'entretien des équipements de voirie et des aménagements paysagers du giratoire.

8- Rapport 2014 sur le prix et la qualité du service assainissement collectif :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2014 de la commune de ROUILLAC.

9- Dotation Spéciale et Indemnité Représentative de logement des Instituteurs :

- Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder à la reconduction à l'identique de l'indemnité représentative de logement des instituteurs. pour l'année 2015, soit un montant de base de L'I.R.L. de **2 185.00 €**.

Questions diverses :

- **Autorisation du Conseil Municipal au Maire pour le renouvellement de toutes les conventions des communes historiques :**
Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer toutes les conventions historiques des trois communes déléguées.
- **Réclamation camion outillage OUTIROR :**
Le Conseil municipal, à l'unanimité, refuse la demande de la société OUTIROR sur la diminution de l'emplacement forfaitaire.

- **Dépenses d'investissement 2016 :**
Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016 (budget principal).

Pour Info :

- **Fonds de compensation pour la TVA2016 :** Le remboursement se fera trimestriellement.
- **Nuits romanes à Rouillac (église Saint-Pierre) le 11 juillet 2016 ;**
- **Courrier de l'inspecteur académique concernant la sectorisation des écoles :**
Carte scolaire de Rouillac : Les enfants de Rouillac s'inscrivent aux écoles primaires de Rouillac et ceux de Plaizac et Sonneville aux écoles de Mareuil et Courbillac (SIVOS)
- **Bilan d'activité 2014/2015 de La Palène.**

Fin de séance à 10h30.

Signé : *Le Maire, Michel TRAINAUD.*